

Commission : Conseil des Ministres des Droits de la Femme et de l'Égalité des Genres

Problématique : Plan Europe Égalité Horizon 2030, quels objectifs et projets pour une inclusion professionnelle et sociale et pour une défense des droits des femmes ?

Auteur : Pays-Bas

Les Pays-Bas se situent en Europe, sur la mer du Nord et avec comme voisine l'Allemagne à l'ouest, la Belgique et la France au Sud. Notre pays fait partie des 6 membres fondateur de l'Union Européenne et est une monarchie parlementaire et constitutionnelle dirigée par le premier ministre Mark Rutte. De même elle accueille, de grandes institutions et infrastructures tels que le 1er hub européen avec le port de Rotterdam ainsi que le siège de la Cour internationale de justice de l'ONU présente à La Haye. Les Pays-Bas, considère l'égalité des droits entre hommes et femmes comme étant leurs priorités. Cela peut se voir notamment avec la progression qu'elle a pu avoir dans ce domaine, lui permettant d'être considéré comme étant la plus proches des objectifs de développement malgré le fait qu'elle soit le pays avec le nombre d'initiatives publiques et privées le plus limité.

Premièrement, les Pays-Bas mettent en place plusieurs initiatives permettant de protéger le droit des femmes dans la sphère sociale. En effet, ce pays accorde le droit de vote aux femmes en 1919, soit un an après la Première Guerre Mondiale, et donc fait parties des pays ayant adopté assez rapidement ce droit fondamental dans l'égalité des sexes. Avec ce droit, les femmes se sont progressivement imposées au sein de la société. Mais la délégation des Pays Bas ne s'est pas arrêtée à cela, elle a aussi légalisé l'avortement en 1984, puis elle l'a incorporé dans le système de santé en 1985, pour la rendre gratuite.

En 2014, 33% des femmes rapportent avoir subi des violences physiques et/ou sexuelles dans l'Union Européenne. Aux Pays-Bas, des initiatives ont été menée pour sensibiliser la population aux différentes formes de violences existantes. Le pays emploie notamment une stratégie de sensibilisation adapter aux plus jeunes afin de briser les tabous de la société et donc d'inciter des relations plus saines et favorable aux principes de l'égalités des sexes. Les Pays Bas ont aussi considérablement augmenté les dépenses budgétaires consacrées aux services de lutte contre la violence domestique et prennent également place au sein de la CEDEF et au Protocole facultatif à cette Convention depuis 1991, afin de pouvoir fournir un degré de protection supplémentaire aux femmes.

Deuxièmement, les inégalités au sein du domaine professionnelle et politique préoccupe davantage les Pays-Bas. En effet, afin de lutter contre les inégalités présente dans l'emploi, une université située à Eindhoven, ne recrutent que des femmes et de ce fait les hommes n'ont pas accès aux nouveaux postes durant les six premiers mois, mais dans le cas où l'université ne trouve aucune femmes qualifiée l'ouverture se fera aussi aux hommes. Cette mesure radicale pour l'égalité des sexes, a permis à l'universitaire de faire basculer son taux d'employées féminines de 15% à 25% et cela grâce à son offre de plannings flexible, de service de garde sur le campus. Toute ces mesures ont permis d'une part à réduire la part des inégalités mais aussi d'intégrer plus facilement les femmes qu'elles aient un/des enfant(s) ou pas.

Cependant, l'aspect politique de l'inégalité hommes-femmes cause un peu plus de problèmes aux Pays-Bas, qui malgré le fait d'avoir bénéficié d'une participation de 395 femmes candidates aux élections de 2017 à la chambre basse, doivent faire face à une sous-représentation des femmes au niveau local (environ 33%).

Finalement la délégation du Pays-Bas, précise qu'il mettra davantage l'accent sur sept points parmi lesquelles on retrouve : les femmes sur le marché de l'emploi, la sécurité et l'intégrité physique et morale des femmes, leur participation sociale.

La délégation néerlandaise, estime que si des coopérations et des lois sont instaurées unanimement au sein de tous pays appartenant à l'Union Européenne, cela permettra de réduire plus rapidement et efficacement les écarts d'inégalités hommes-femmes.